Intitulé de la formation :	**Arrêté des comptes 2025 – Aspects comptables et fiscaux**
Date :	**7 décembre 2026**
Formateur :	**IFAURA**
Organisme :	**IFAURA**

Cycle :	**Fiscal**
Positionnement à l'entrée : - **Public / niveau requis :**	• **Commissaire aux comptes** • **Directeur de mission CAC** • **Chef de mission CAC** • **Collaborateur confirmé CAC**
Prérequis :	**Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation**

Objectif opérationnel :
Il est essentiel de connaître et d'analyser en temps réel l'actualité comptable et fiscale, et de savoir en tirer les conséquences et points d'attention spécifiques pour une mise en œuvre efficace et sécurisée des missions d'audit 2026. Actualisée tout au long de l'année, ponctuée de nombreux mini-cas pratiques et de quiz, la formation apporte un éclairage sur l'ensemble des nouveautés afin que les participants soient à la pointe de l'actualité et de ses conséquences en termes de risques d'audit.

Contenu de la formation :
Au travers d'apports théoriques et de nombreuses mises en situation, la formation met en lumière les points d'attention spécifiques liés à l'actualité comptable et fiscale pour l'audit des comptes 2026 :

Les éléments de doctrine comptable ayant une incidence sur l'arrêté des comptes 2026 ;
Les points d'attention spécifiques relatifs à l'actualité comptable ;
Une thématique relative aux points d'attention comptables liés aux enjeux climatiques et environnementaux ;
Les nouveaux textes comptables et leurs incidences pratiques pour l'audit ;
Les perspectives d'évolution de la réglementation comptable afin de permettre aux participants d'anticiper les changements prévisibles ;
Les principales incidences de la loi de finances pour 2026 sur les entreprises.
Ces sujets seront le cas échéant complétés en fonction de l'actualité 2026, afin que la formation réponde le plus concrètement possible aux besoins des professionnels.

Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent

Moyens pédagogiques et techniques :

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.

Modalités de formation :

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu** : POMO Hôtel – 16 Avenue de Kimberley – 38130 Echirolles
- **Durée : 7 heures**
- **Horaire** : 9h / 17h
- **Groupe** : 25 personnes
- **Modalité d'accès** : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès** : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarif expert-comptable** : 300€ HT / 340€ TTC par personne
- **Tarif notaire / avocats** : 340€HT 408€ TTC par personne

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.

- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/)

Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.